

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°121

Février 2011



RESSOURCES HUMAINES

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la CSSF a recruté 4 nouveaux agents. Ces agents ont été affectés aux services suivants :

Surveillance Générale

Françoise BERGMANS

Nicolas VAN LAAR

Surveillance des banques

David ARANDA

Systèmes d'informations et surveillance des PSF de support

Cécile GELLENONCOURT

Suite au départ de deux agents, la CSSF compte 367 agents, dont 193 hommes et 174 femmes au 8 février 2011.

ACTUALITES

■ INVITATION A LA 6^e JOURNEE DES JURISTES EUROPEENS

Le Ministère de la Justice et le Ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg organisent, en collaboration avec le Barreau de Luxembourg et l'Université du Luxembourg la 6e Journée des Juristes européens qui aura lieu du 19 au 21 mai 2011 à Luxembourg, Kirchberg.

La conférence abordera trois thèmes principaux en ateliers parallèles, à savoir:

- 1) Régulation financière : le droit européen mis à l'épreuve
- 2) Les droits fondamentaux
- 3) Droit de l'information dans un contexte transfrontalier et européen

Les détails pratiques sur le déroulement et les conditions d'inscription peuvent être consultés sur le site www.eurojurist2011.lu.

■ LANDSBANKI LUXEMBOURG S.A.

Par jugement du sept février 2011, le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière commerciale, 15^{ème} chambre, a déclaré qu'un dividende de 100 % peut être payé aux créanciers chirographaires admis au passif de la liquidation judiciaire de Landsbanki Luxembourg SA, avec siège social à L- 1222 Luxembourg 2-4 rue Beck.

Ce même jugement, exécutoire par provision, a imparti au liquidateur de présenter au Tribunal un état des créances admises pour approbation, avant paiement dudit dividende.

<http://www.landsbanki.lu/>

■ APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

En vertu du règlement (UE) n° 1092/2010 du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, le Comité européen du risque systémique (CERS) a lancé une procédure en vue de la mise en place du comité scientifique consultatif du CERS (« CSC »). Le CERS organise par conséquent un appel à manifestation d'intérêt en vue de la nomination des quinze experts du CSC et de l'établissement d'une liste de réserve pour ce comité, conformément à l'article 2 de la [décision du conseil général du CERS 2011/2](#) du 20 janvier 2011 qui fixe les procédures et critères de sélection, de nomination et de remplacement des membres du CSC.

Cet [appel à manifestation d'intérêt](#) est accompagné d'un formulaire de candidature et d'un modèle de CV.

Les parties intéressées sont invitées à soumettre leur candidature au CERS au plus tard le 1^{er} mars 2011.

■ PUBLICATION PAR LA COMMISSION EUROPEENNE POUR CONSULTATION PUBLIQUE D'UN DOCUMENT PORTANT SUR LES DEPOSITAIRES CENTRAUX DE TITRES ET SUR L'HARMONISATION DE CERTAINS ASPECTS DU REGLEMENT LIVRAISON DE TITRES DANS L'UNION EUROPEENNE

Le 13 janvier 2011, la Commission européenne a publié un document de consultation portant sur les dépositaires centraux de titres et sur l'harmonisation de certains aspects du règlement livraison de titres dans l'Union européenne pour consultation publique. La période de consultation s'étend sur presque 2 mois, à savoir du 13 janvier 2011 au 1^{er} mars 2011.

Le document de consultation peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/docs/2011/csd/consultation_csd_en.pdf

■ REGLES APPLICABLES AUX « SUKUK »

Les émetteurs de « sukuk » ont reconnu l'attractivité du cadre législatif luxembourgeois pour la finance islamique.

Afin de renforcer encore la sécurité juridique des émetteurs de « sukuk » tout en assurant une protection appropriée des investisseurs, la CSSF tient à préciser certaines règles applicables aux émissions d'obligations islamiques dites « sukuk », notamment quant aux annexes du Règlement « Prospectus ».

Ainsi, les « sukuk » peuvent être traités comme des titres adossés à des actifs sur base des dispositions de l'article 2.5 du Règlement Prospectus ou, sous certaines conditions, comme titres d'emprunts garantis suivant l'article 23.2 et l'Annexe VI du Règlement Prospectus. En effet, si le paiement du principal et des revenus périodiques des titres est garanti sur base contractuelle par une ou plusieurs entités sous-jacentes, c'est-à-dire si le principal et les distributions périodiques sont payés indépendamment de la performance de l'actif sous-jacent, la CSSF considère que la description des entités sous-jacentes pourra se faire suivant l'Annexe VI du Règlement Prospectus.

■ COMMUNIQUE RELATIF AUX SERVICES DE PAIEMENT

En application de l'article 116 (1) de la loi du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement (ci-après la « Loi »):

« (...) les personnes morales de droit luxembourgeois, qui ont commencé avant le 25 décembre 2007 à exercer, conformément au droit national en vigueur, l'activité d'établissement de paiement au sens de la présente loi sont autorisées à poursuivre cette activité au Luxembourg jusqu'au 30 avril 2011, sans être en possession d'un agrément (...). Si les personnes concernées n'ont pas obtenu l'agrément dans ce délai, il leur sera interdit, conformément à l'article 4, de continuer à fournir des services de paiement à partir du 1er mai 2011 ».

La CSSF invite les personnes morales de droit luxembourgeois susceptibles de tomber dans le champ d'application de l'article 116 (1) de la Loi de se manifester auprès d'elle au plus tard pour le 30 avril 2011 en vue, le cas échéant, d'une procédure d'agrément telle que prévue par l'article 7 de la Loi.

Le texte de la Loi figure sur le site Internet de la CSSF : www.cssf.lu

AVERTISSEMENT

Avertissement du 21 janvier 2011

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) avertit le public des activités d'une entité dénommée Vivant Financial S.A. qui prétend être établie au Luxembourg.

Selon les informations dont dispose la CSSF, cette entité tente de récolter des fonds auprès d'investisseurs pour s'engager dans des opérations dites de « life settlement ».

La CSSF informe le public que Vivant Financial S.A. ne relève pas de la surveillance prudentielle de la CSSF et ne dispose pas de l'agrément nécessaire à la prestation de ces services au ou à partir du Luxembourg.

COMMUNIQUES DE PRESSE

■ PUBLICATION D'UNE LISTE DES ÉMETTEURS LUXEMBOURGEOIS, SOUMIS À LA LOI TRANSPARENCE, N'AYANT PAS REMPLI LEURS OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL POUR UN EXERCICE SE TERMINANT AU 31.12.2010 OU APRÈS CETTE DATE

Communiqué de presse 11/05 du 22 février 2011

En référence à la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières (Loi Transparence), la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) tient à rappeler aux émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de cette loi que les **rapports financiers annuels** doivent être diffusés, stockés auprès de l'OAM et déposés auprès de la CSSF au plus tard quatre mois après la fin de chaque exercice, c'est-à-dire au plus tard pour le **30 avril 2011** pour les exercices clôturés au 31 décembre 2010.

Dans ce contexte, la CSSF annonce qu'elle publiera une liste des émetteurs luxembourgeois, soumis à la Loi Transparence, qui sont en défaut de publication de leur rapport annuel. L'inscription sur cette liste aura lieu sur base de la constatation du retard de publication, sans préjudice du motif ou de l'origine de ce retard. La CSSF pourra également prendre des mesures supplémentaires sous les articles 22 et 25 de la Loi Transparence au cas où de telles mesures sont nécessaires en vue d'assurer le respect des dispositions de cette loi. Cette liste sera publiée sur le site internet de la CSSF et sera actualisée régulièrement.

Plus d'informations relatives à la Loi Transparence se trouvent sur le site internet de la CSSF sous la rubrique Emetteurs / Prospectus, sous-rubrique Obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières et peuvent être obtenues auprès de la CSSF aux numéros de téléphone 26 251 – 493/507. Des questions à ce sujet peuvent aussi être envoyées à l'adresse e-mail transparency@cssf.lu.

■ LIFEMARK S.A.

Communiqué de presse 11/04 du 15 février 2011

The CSSF informs that on 11 February 2011, at its request, the 1st vice-president of the Luxembourg district court, sitting in commercial matters, appointed, in accordance with article 25(2) of the Luxembourg securitisation law of 22 March 2004, KPMG ADVISORY s.à r.l., represented by Mr. Eric COLLARD, as provisional administrator (administrateur provisoire) of the société anonyme LIFEMARK S.A. ("Lifemark"), with registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, Luxembourg, for a new period of three months from the delivery of this order, with an unchanged mandate and unchanged most extensive management powers (please refer to our press release of 15 February 2010). The court has also confirmed that the measure of 11 February 2011 in itself is not to be considered as an insolvency procedure such as bankruptcy, controlled management, a procedure of suspension of payments or judicial liquidation.

The CSSF and the UK Regulator, the Financial Services Authority (FSA), are continuously working together in close cooperation in this matter.

■ SUSPENSION DES ACTIONS AGEAS ET DES TITRES DE DETTE « FRESH »

Communiqué de presse 11/03 du 11 février 2011

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a été informée de la part de la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA), l'autorité compétente belge, de la suspension des actions AGEAS (BE0003801181) (et dérivés) de la négociation sur Euronext Bruxelles le 11 février 2011 à 13h47, suite au prononcé du jugement par le Tribunal de Commerce de Bruxelles concernant les titres de dette « FRESH » émis par Ageasfinlux, jusqu'à la publication, par AGEAS, d'un communiqué de presse concernant les conclusions de ce jugement. La CSSF a ainsi exigé, conformément à l'article 9 (3) de la loi du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers, la suspension des instruments financiers concernés par l'information de la négociation sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg jusqu'à ce que le marché ait été dûment informé.

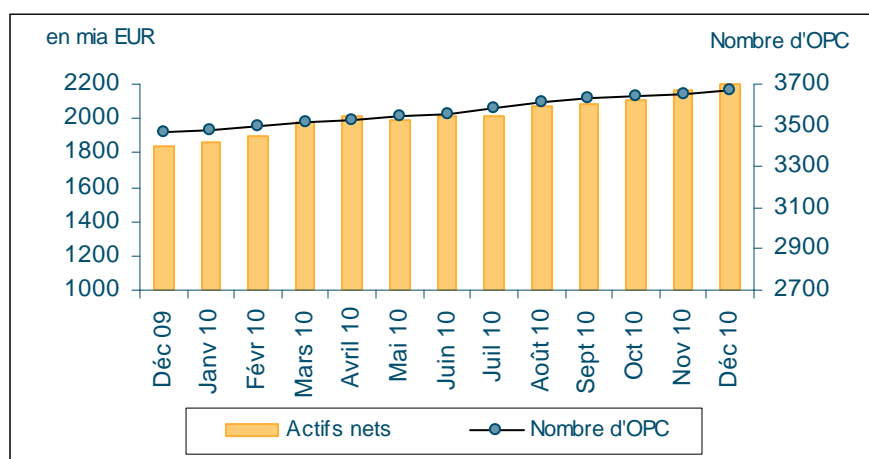
■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE DECEMBRE 2010

Communiqué de presse 11/02 du 2 février 2011

I. Situation globale

Au 31 décembre 2010, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.198,994 milliards contre EUR 2.160,872 milliards au 30 novembre 2010, soit une augmentation de 1,76% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 19,45%.

En somme, l'industrie des OPC luxembourgeois a ainsi enregistré au mois de décembre une variation positive se chiffrant à EUR 38,122 milliards. Cette augmentation résulte de la combinaison de l'impact favorable des marchés financiers à concurrence de EUR 29,892 milliards (+1,38%) et d'émissions nettes positives à concurrence de EUR 8,230 milliards (+0,38%).



Le nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.667 par rapport à 3.656 le mois précédent. 2.302 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 11.572 compartiments. En y ajoutant les 1.365 entités à structure classique, un nombre total de 12.937 entités sont actives sur la place financière.

Concernant l'impact des marchés financiers et l'investissement net en capital sur les OPC luxembourgeois, les faits suivants sont à relever pour le mois de décembre.

Les OPC à actions de pays développés, ainsi que les OPC à actions de pays émergents ont pu enregistrer des gains de cours et des émissions nettes positives. Les raisons furent entre autres la publication d'informations macroéconomiques globalement positives et la croissance des bénéfices des entreprises.

Evolution des OPC à actions au mois de décembre 2010*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	4,21%	2,01%
Actions européennes	5,10%	0,82%
Actions américaines	3,57%	1,04%
Actions japonaises	5,13%	2,31%
Actions Europe de l'Est	4,26%	1,03%
Actions Asie	1,04%	0,75%
Actions Amérique latine	3,02%	2,22%
Actions autres	3,25%	1,72%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

En ce qui concerne les marchés des obligations d'Etat européennes, les anticipations d'un taux d'inflation plus élevé suite au développement favorable de la conjoncture et les écarts de rendement relativement élevés entre les obligations d'Etat des pays de la zone Euro ont fait pression sur les cours des obligations. Il s'ensuit que les OPC à obligations libellées en EUR ont subi des baisses de cours et des émissions nettes négatives.

Aux Etats-Unis, l'absence de mesures concrètes pour combattre les déficits publics, de même que les anticipations d'inflation ont fait grimper les primes de risque sur les obligations d'Etat américaines à long terme. Les OPC à obligations libellées en USD ont également subi des baisses de cours et des émissions nettes négatives.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de décembre 2010*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,02%	-3,41%
Marché monétaire en USD	-2,71%	-2,52%
Marché monétaire marché global	2,50%	-1,00%
Obligations libellées en EUR	-1,40%	-0,07%
Obligations libellées en USD	-2,49%	-2,08%
Obligations marché global	-0,15%	0,03%
Obligations High Yield	-0,66%	1,30%
Autres	0,76%	-0,52%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à revenu diversifié et des fonds de fonds au mois de décembre est illustrée dans le tableau suivant:

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de décembre 2010*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	2,06%	0,83%
Fonds de Fonds	2,15%	2,09%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

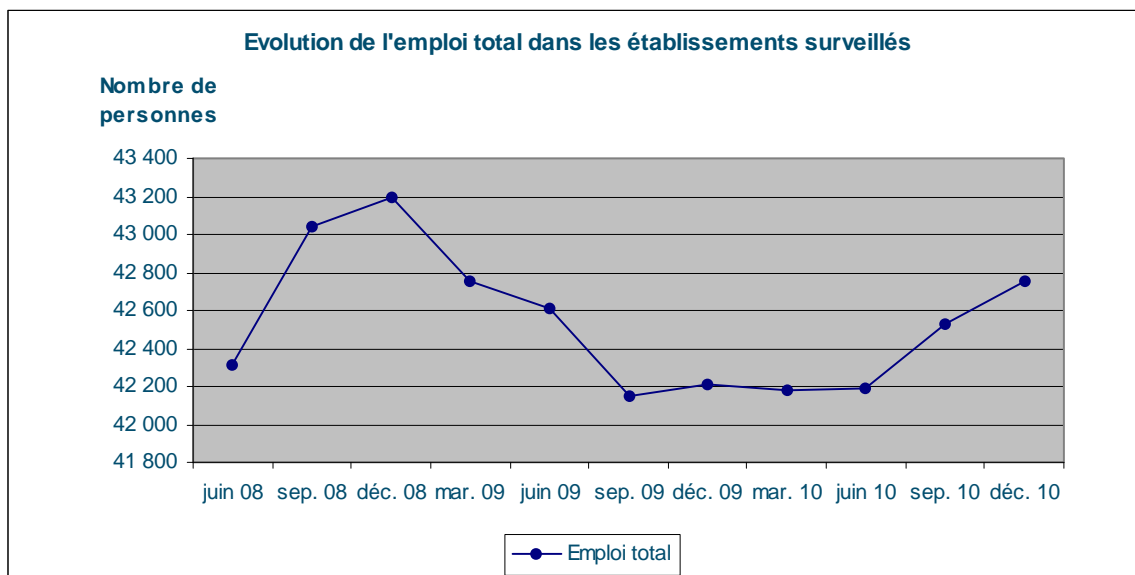
Commission de Surveillance du Secteur Financier

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/03/2007	1 457	1 580,732 €	563	265,013 €	228	81,615 €	2 248	1 927,360 €
30/04/2007	1 461	1 613,851 €	571	269,882 €	244	83,263 €	2 276	1 966,996 €
31/05/2007	1 469	1 660,616 €	578	277,244 €	255	86,802 €	2 302	2 024,662 €
30/06/2007	1 492	1 675,029 €	584	283,491 €	276	88,502 €	2 352	2 047,022 €
31/07/2007	1 519	1 676,027 €	586	285,907 €	302	91,043 €	2 407	2 052,977 €
31/08/2007	1 538	1 649,820 €	585	288,727 €	337	96,757 €	2 460	2 035,304 €
30/09/2007	1 547	1 668,478 €	588	289,818 €	366	100,848 €	2 501	2 059,144 €
31/10/2007	1 599	1 713,963 €	608	297,171 €	411	112,385 €	2 618	2 123,519 €
30/11/2007	1 639	1 652,126 €	618	294,554 €	504	117,117 €	2 761	2 063,797 €
31/12/2007	1 653	1 646,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,197 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3 220	1 896,357 €
31/08/2008	1 817	1 487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3 351	1 647,028 €
30/11/2008	1 840	1 206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3 364	1 604,237 €
31/12/2008	1 826	1 169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3 371	1 559,653 €
31/01/2009	1 837	1 183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3 398	1 571,534 €
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3 396	1 526,563 €
30/04/2009	1 847	1 213,147 €	697	240,906 €	871	138,879 €	3 415	1 592,932 €
31/05/2009	1 849	1 243,508 €	693	235,626 €	883	140,135 €	3 425	1 619,269 €
30/06/2009	1 846	1 255,762 €	691	232,770 €	898	142,724 €	3 435	1 631,256 €
31/07/2009	1 848	1 327,841 €	684	234,610 €	906	143,579 €	3 438	1 706,030 €
31/08/2009	1 851	1 360,316 €	678	232,282 €	920	146,819 €	3 449	1 739,417 €
30/09/2009	1 849	1 394,016 €	670	229,669 €	938	150,149 €	3 457	1 773,834 €
31/10/2009	1 844	1 399,816 €	664	227,254 €	946	150,458 €	3 454	1 777,528 €
30/11/2009	1 858	1 415,274 €	651	221,603 €	964	152,033 €	3 473	1 788,910 €
31/12/2009	1 843	1 465,743 €	649	221,203 €	971	154,047 €	3 463	1 840,993 €
31/01/2010	1 842	1 477,013 €	649	220,250 €	989	163,425 €	3 480	1 860,688 €
28/02/2010	1 843	1 511,384 €	646	221,532 €	1 009	165,018 €	3 498	1 897,934 €
31/03/2010	1 847	1 584,238 €	643	226,268 €	1 026	170,032 €	3 516	1 980,538 €
30/04/2010	1 842	1 611,938 €	640	227,551 €	1 039	173,398 €	3 521	2 012,887 €
31/05/2010	1 846	1 589,202 €	637	225,773 €	1 059	177,438 €	3 542	1 992,413 €
30/06/2010	1 843	1 600,977 €	636	224,773 €	1 071	184,887 €	3 550	2 010,637 €
31/07/2010	1 849	1 610,800 €	638	222,244 €	1 095	186,179 €	3 582	2 019,223 €
31/08/2010	1 855	1 653,112 €	637	223,081 €	1 122	192,797 €	3 614	2 068,990 €
30/09/2010	1 858	1 667,806 €	631	220,834 €	1 144	195,100 €	3 633	2 083,740 €
31/10/2010	1 854	1 688,755 €	630	219,558 €	1 161	199,262 €	3 645	2 107,575 €
30/11/2010	1 851	1 733,602 €	629	219,956 €	1 176	207,314 €	3 656	2 160,872 €
31/12/2010	1 846	1 762,666 €	629	222,178 €	1 192	214,150 €	3 667	2 198,994 €

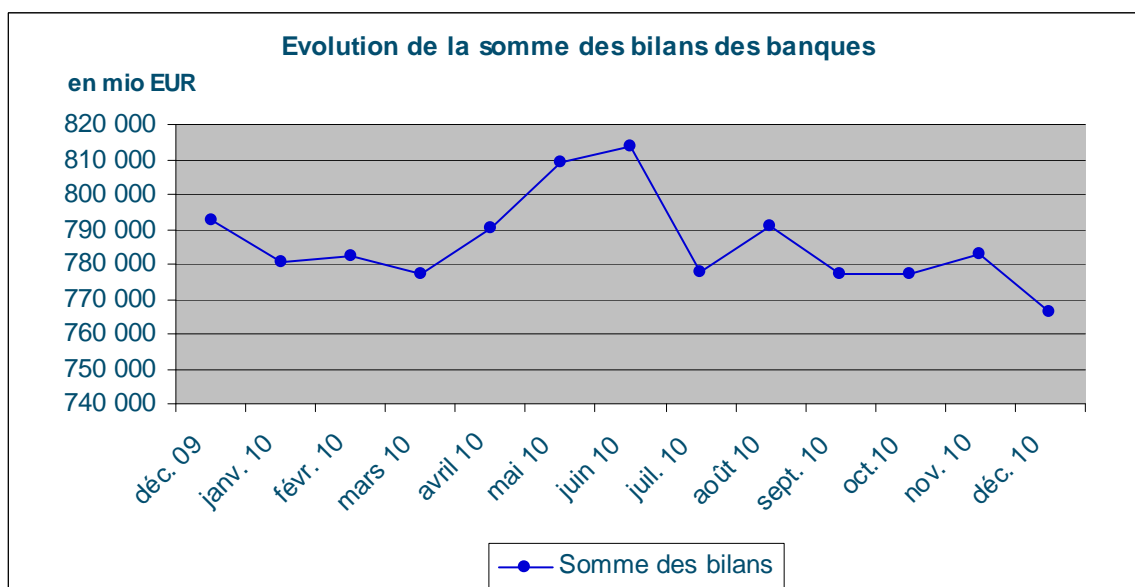
STATISTIQUES

■ EVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL DANS LES ETABLISSEMENTS SURVEILLES



■ BANQUES

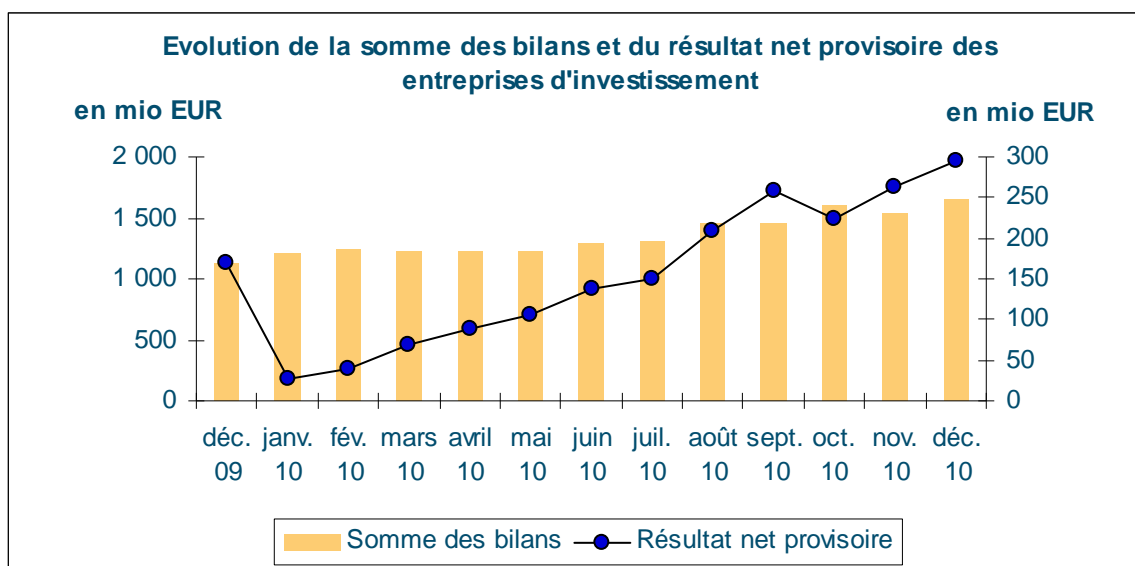
Somme des bilans des banques au 31 décembre 2010 en baisse



La somme des bilans diminue de 2,13 % sur un mois. En glissement annuel, la baisse atteint 3,31 %.

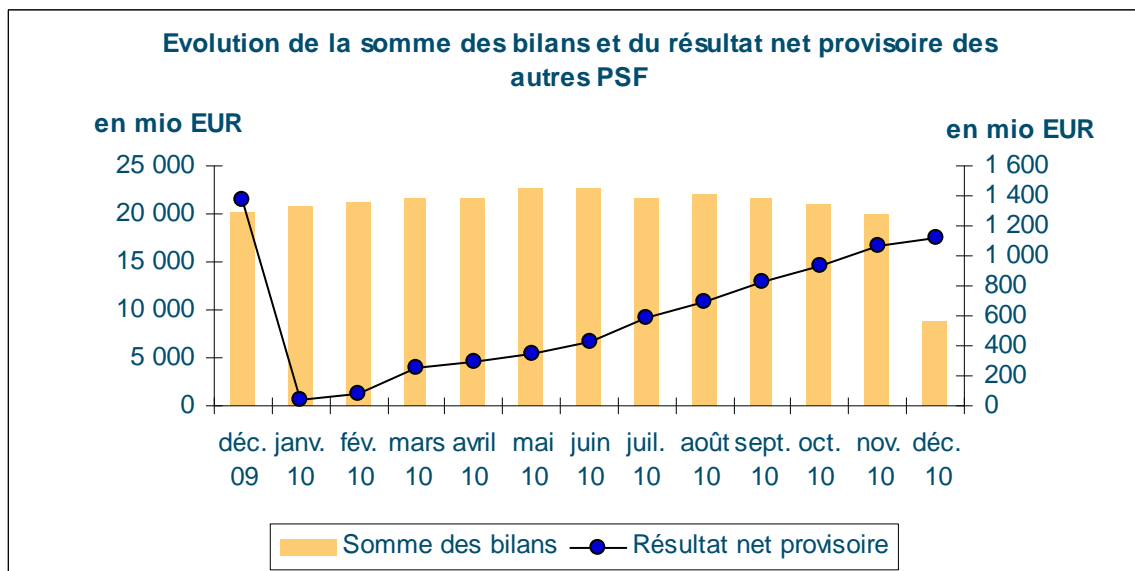
■ ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

Somme des bilans des entreprises d'investissement au 31 décembre 2010 en hausse



■ AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER

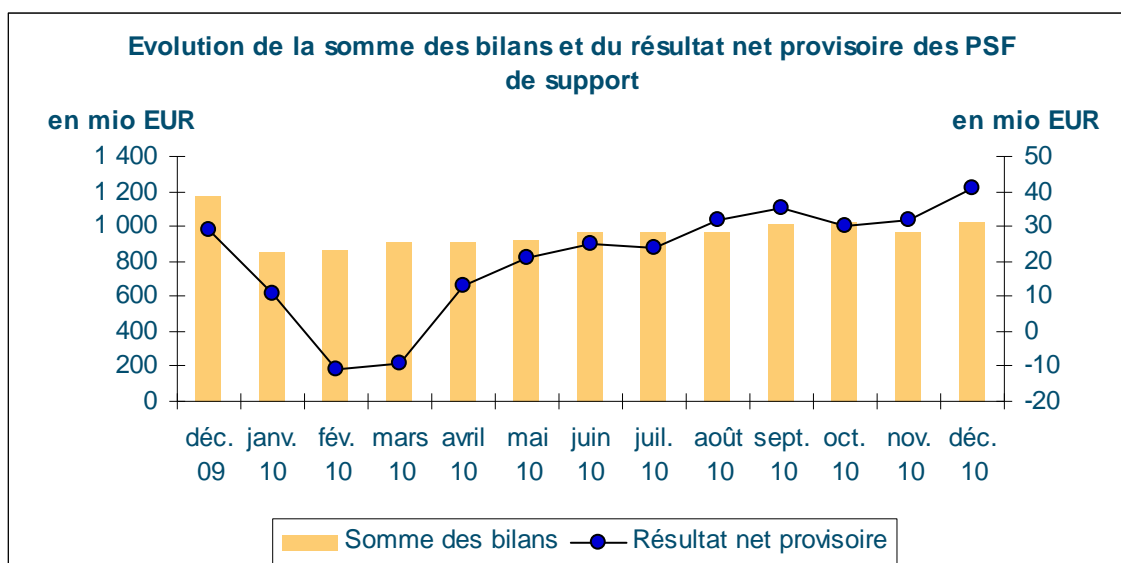
Somme des bilans des autres PSF au 31 décembre 2010 en baisse



La baisse importante de la somme des bilans est attribuable presque exclusivement à la réduction du volume d'activités d'une seule entité agréée au titre de professionnel effectuant des opérations de prêts.

■ PSF DE SUPPORT

Somme des bilans des PSF de support au 31 décembre 2010 en hausse



■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Au 3 février 2011, 15 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) sont inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

A la même date, 14 professionnels sont agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

Depuis la publication de la dernière Newsletter, deux SICAR ont été retirées de la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR).

Les SICAR suivantes ont été retirées de la liste officielle :

- BERTELSMANN CAPITAL INVESTMENT (SA) SICAR, 45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg
- ALPHA II VC SICAR S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

Au 3 février 2011 le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 242 unités.

Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élève à 26 unités au 3 février 2011.

■ SOCIÉTÉS DE GESTION

Agrément de quatre nouvelles sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La Commission de Surveillance du Secteur Financier informe que quatre nouvelles sociétés de gestion ont été inscrites sur le tableau officiel des sociétés de gestion régies par le chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Il s'agit en l'occurrence des entités suivantes :

- CARNEGIE FUND SERVICES S.A.
- GS&P INVEST S.A.
- WALSER PRIVATBANK INVEST S.A.
- ZADIG GESTION (LUXEMBOURG) S.A.

Les sociétés de gestion sous rubrique sont exclusivement actives dans le domaine de la gestion collective.

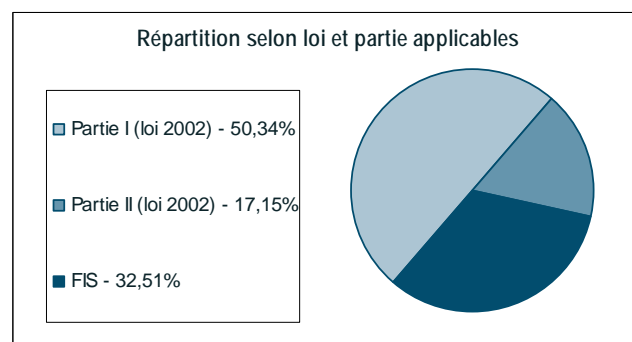
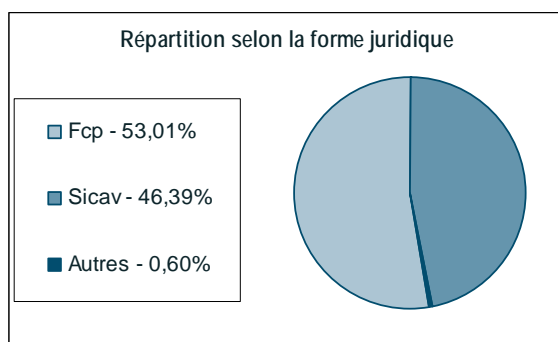
Suite au retrait de CREDIT SUISSE BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., CREDIT SUISSE EQUITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., CREDIT SUISSE PORTFOLIO FUND MANAGEMENT COMPANY, MASTER INVESTMENT MANAGEMENT S.A., UBS ISLAMIC FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., UBS FOCUSED FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., UBS INSTITUTIONAL FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., UBS EQUITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., UBS RESPONSIBILITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., UBS BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., UBS MEDIUM TERM BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., UBS EMERGING ECONOMIES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., le nombre de sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et pouvant bénéficier depuis le 13 février 2004 du passeport européen par voie de libre établissement ou de libre prestation de services dans un Etat membre de l'Union européenne s'élève à 182 au 8 février 2011.

STATISTIQUES OPC

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif Situation au 31 décembre 2010

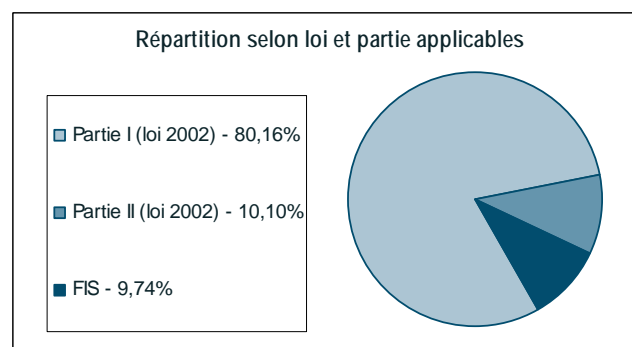
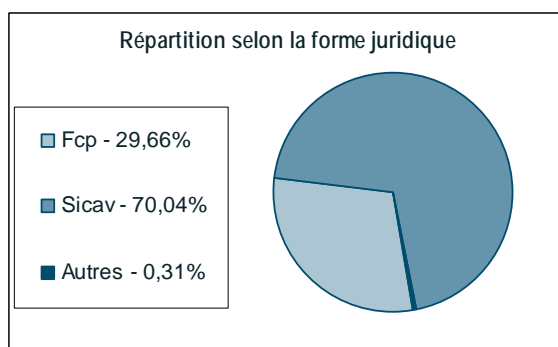
En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

■ NOMBRE D'OPC



Loi, partie \ forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	1 161	685	0	1 846
Partie II (loi 2002)	286	337	6	629
FIS	497	679	16	1 192
TOTAL	1 944	1 701	22	3 667

■ ACTIFS NETS DES OPC



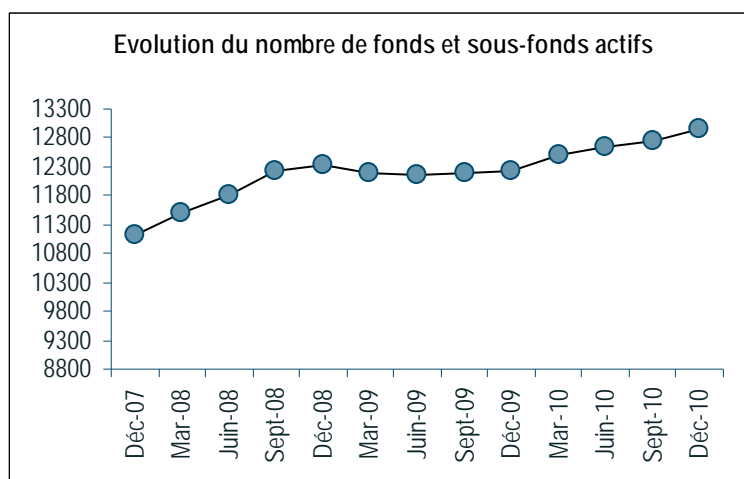
Loi, partie \ forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	472,602	1 290,064	0,000	1 762,666
Partie II (loi 2002)	83,667	137,528	0,983	222,178
FIS	95,887	112,520	5,743	214,150
TOTAL	652,156	1 540,112	6,726	2 198,994

STATISTIQUES OPC

■ ORIGINE DES PROMOTEURS DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Etats-Unis	496,493	22,6%
Allemagne	380,824	17,3%
Suisse	335,603	15,3%
Grande-Bretagne	307,578	14,0%
France	180,308	8,2%
Italie	174,730	7,9%
Belgique	117,336	5,3%
Pays-Bas	44,063	2,0%
Suède	36,613	1,7%
Luxembourg	32,246	1,5%
Autres	93,200	4,2%
TOTAL	2 198,994	100%

■ EVOLUTION DU NOMBRE D'UNITES



■ POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)
VM à revenu fixe (*)	913,311
VM à revenu variable (**)	689,109
VM diversifiées (***)	376,898
Fund of funds (****)	160,702
Liquidités	7,840
Immobilier	21,426
Futures, options, warrants	21,741
Divers (*****)	7,967
TOTAL	2 198,994

(*) dont 284,851 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

(**) dont 5,809 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,223 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(***) dont 2,525 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,379 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

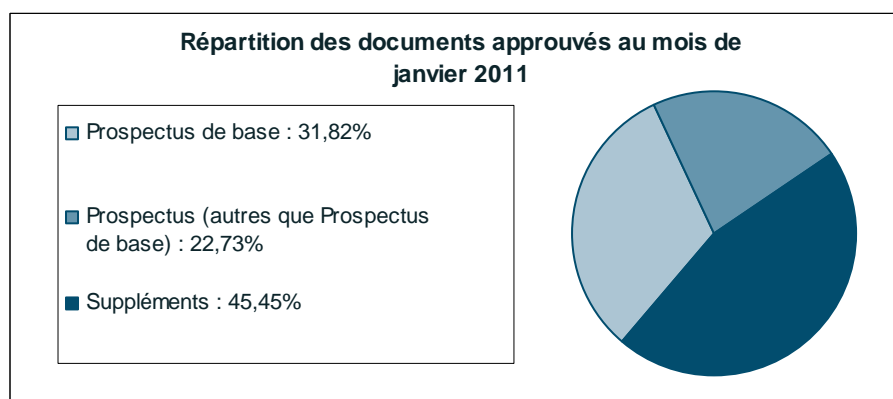
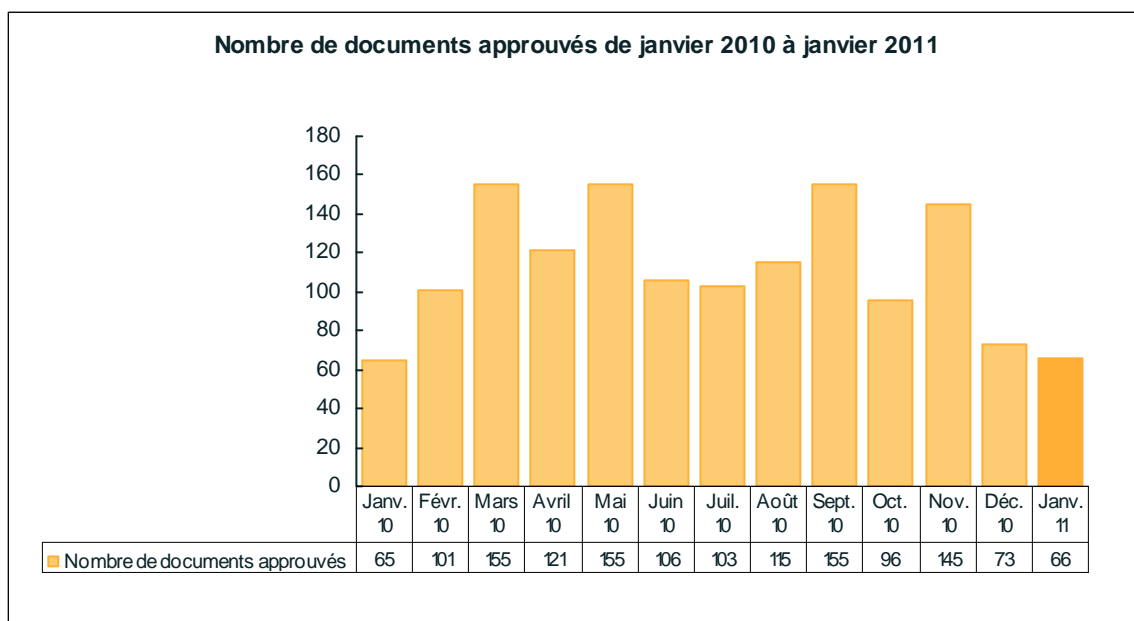
(****) dont 0,255 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,002 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(*****) dont 0,082 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHE REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. ACTIVITE D'APPROBATION

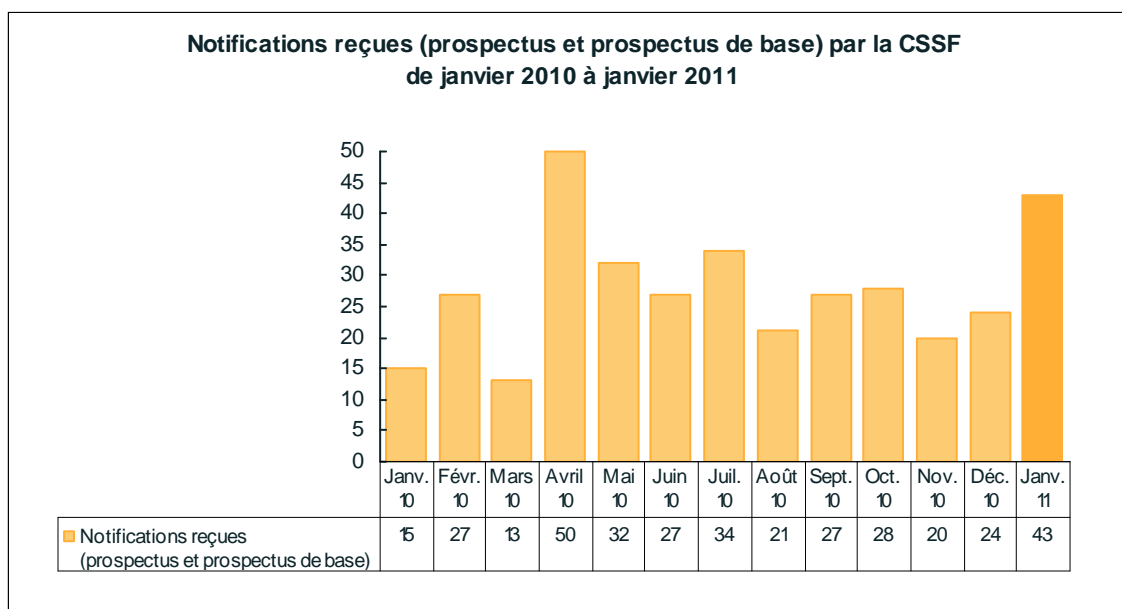
Pour le mois de janvier 2011, un total de 66 documents a été approuvé par la CSSF dont 15 prospectus, 21 prospectus de base et 30 suppléments.



2. ACTIVITE DE NOTIFICATION

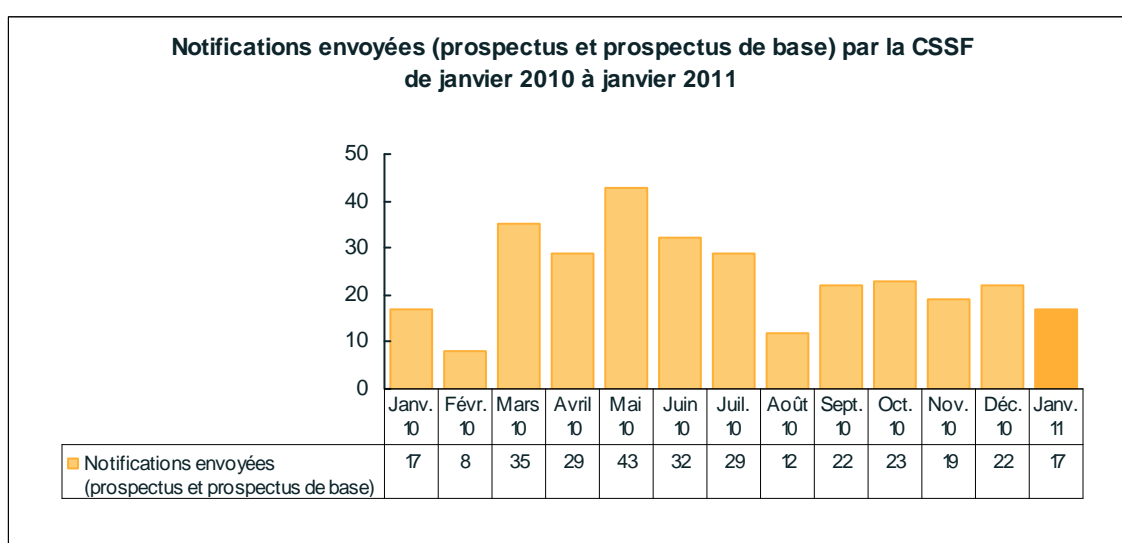
2.1. Notifications reçues par la CSSF

Pour le mois de janvier 2011, la CSSF a reçu 43 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base et 54 par rapport à des suppléments en provenance des autorités compétentes de plusieurs Etats membres de l'Union européenne.



2.2. Notifications envoyées par la CSSF

Pour le mois de janvier 2011, la CSSF a envoyé des notifications pour 17 prospectus et prospectus de base et pour 17 suppléments¹ approuvés par ses soins vers les autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne.

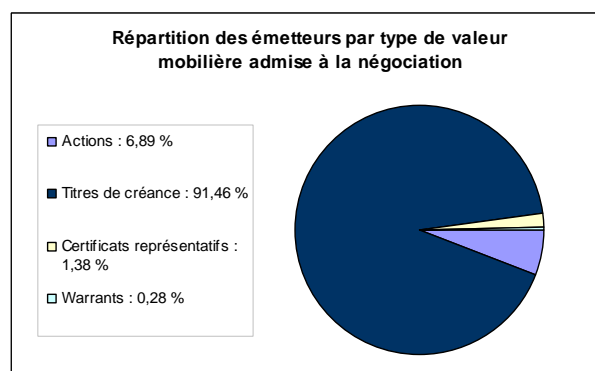
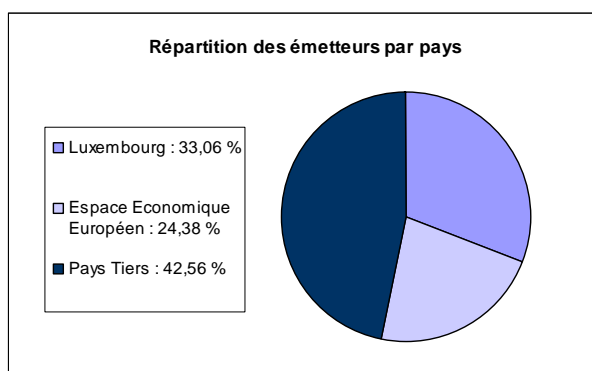


¹ Ce chiffre correspond au nombre de prospectus, prospectus de base et suppléments pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

■ EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)

Depuis le 7 janvier 2011, 6 émetteurs ont désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, 6 émetteurs ont été retirés de la liste du fait qu'ils n'entrent plus dans le champ d'application de la Loi Transparence.

Au 9 février 2011, 726 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.



LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES ETABLISSEMENTS DE PAIEMENT

Nouvelle autorisation :

DEUTSCHE POST ZAHLUNGSDIENSTE GMBH, NIEDERLASSUNG LUXEMBURG

11A, Rue Edmond Reuter, L-5326 Contern

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Nouvelles autorisations :

JRS S.A.

18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

Statuts : conseiller en investissement, courtier en instruments financiers, commissionnaire, gérant de fortune, preneur d'instruments financiers sans engagement ferme, domiciliataire de sociétés et professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

Autorisation ministérielle du 5 janvier 2011

PROBITA PARTNERS S.A.

5, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

Statuts : conseiller en investissement, courtier en instruments financiers, commissionnaire, gérant de fortune

Autorisation ministérielle du 17 janvier 2011

Retraits volontaires :

ABERDEEN ASSET MANAGERS LIMITED, LUXEMBOURG BRANCH

Fermeture à partir du 31 décembre 2010

KMC FINANCE S.A.

Retrait à partir du 10 janvier 2011

NORDNET SECURITIES LUXEMBOURG S.A.

Liquidation volontaire le 17 janvier 2011

Elargissements de statut :

ADVANTAGE FINANCIAL S.A.

conseiller en investissement a élargi son statut à l'activité de professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

Autorisation ministérielle du 25 janvier 2011

SHRM FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

domiciliaire de sociétés et professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés a élargi ses statuts aux activités d'agent de communication à la clientèle et agent administratif du secteur financier

Autorisation ministérielle du 17 janvier 2011

Changements de dénomination :

MZ FINANCE S.A., gérant de fortune, a changé sa dénomination en

ASSYA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Changements d'adresse :

AB FUND SERVICES S.A R.L

65, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A.

6, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

TRADITION LUXEMBOURG S.A.

9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

■ **LISTE DES SOCIETES DE GESTION**

Nouvelles inscriptions :

CARNEGIE FUND SERVICES S.A.

Centre Europe, 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg

WALSER PRIVATBANK INVEST S.A.

8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel

ZADIG GESTION (LUXEMBOURG) S.A.

35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Changement de dénomination :

PRI INVESTMENT a changé sa dénomination en

EDMOND DE ROTHSCHILD INVESTMENT ADVISORS

Retrait :

UBS RESPONSIBILITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

33A, rue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Changements d'adresse :

ADEPA ASSET MANAGEMENT S.A.

6A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

EURIZON CAPITAL S.A.

8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg

LRI INVEST S.A.

1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

SMART ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

1, rue du Potager, L-2347 Luxembourg

UNIVERSAL-INVESTMENT-LUXEMBOURG S.A.

18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

■ LISTE DES SICAR

Retraits :

ALPHA II VC SICAR S.A.

4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

BERTELSMANN CAPITAL INVESTMENT (SA) SICAR

45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg

Changements d'adresse :

FONDATIONS CAPITAL I S.C.A. SICAR

5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

SEE CAR PARK INVESTORS SCA, SICAR

20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

■ LISTE DES ORGANISMES DE TITRISATION

Changement d'adresse :

PORTFOLIO SOLUTIONS S.A.

9B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

■ LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE

Nouveaux émetteurs :

NOM

Aperam

Iccrea Banca SPA

PAYS DU SIEGE

Luxembourg

Italie

Italy 1 Investment S.A.

Luxembourg

Retraits :

NOM

Castle 2003-1 Trust

Castle 2003-2 Trust

CIR International S.A.

Hellenic Securitisation S.A.

Prelude Europe CDO Limited

Sun Interbrew PLC

PAYS DU SIEGE

États-Unis

États-Unis

Luxembourg

Luxembourg

Jersey

Jersey

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits volontaires de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois pendant le mois de décembre 2010

Durant le mois de référence, les trente-cinq organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

1) OPC partie I :

- ADVANCED INVESTMENT SOLUTIONS BY EPSILON, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- ALTEX UCITS, 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
- BASKETFONDS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
- CATELLA SICAV, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
- DEKA-DEUTSCHLANDGARANT 4, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEKA-TOTALRETURN STRATEGIE 94, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- EMERGING WORLD PORTFOLIO, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- EURIZON RISERVA, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- JAVELIN SELECT, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- MARCH INTERNATIONAL, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- SAXO INVEST, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- SIITNEDIF TORDESILLAS SICAV, 41, op Bierg, L-8217 Mamer

2) OPC partie II:

- PIMCO LUXEMBOURG TRUST IV, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- PIMCO TOTAL RETURN STRATEGY FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

3) FIS :

- AA ROTATOR, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- CHAHINE SIF 2, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- CHINA SOUTHERN DRAGON DYNAMIC FUND SICAV-FIS, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
- CHRONOS FCP-FIS, 8A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
- DIFFERENTIA SICAV-FIS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- EYQUEM FUND S.C.A. SICAV-FIS, 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- GRAND ROCK FUNDS S.A., 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- LASALLE PROPERTY PLATFORM FCP-SIF, 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- LD OPPORTUNITIES FUND FCP-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- LD OPPORTUNITIES MASTER FUND FCP-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- MGE REAL ESTATE FUND S.A R.L., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
- NAEV-IMMO S.A., SICAV-FIS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- NEXT ESTATE FRENCH INCOME AND DEVELOPMENT FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
- OCTANS SICAV - SIF, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- PARTNER FONDS EUROPA RENTEN, 18-20, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- PRAGMA SICAV-FIS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
- QUANTUM LEAP SIF-SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- SATURNE SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- SINGLE SELECT INVESTMENT, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- TWINLUX VALUEINVEST SICAV-SIF, 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf
- VPV INVEST FCP-FIS, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

Les vingt-quatre organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été retirés de la liste officielle au cours du mois de décembre 2010 :

1) OPC partie I :

- ALLIANZ PIMCO EURO RENTENFONDS »K4«, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- ALLIANZ PIMCO GLOBAL BOND LOW DURATION (EURO), 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- AXA IM XP, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- BARCLAYS LUXEMBOURG PORTFOLIOS (EURO & DOLLAR) SICAV, 46A, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- BEACON INDIA UMBRELLA FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- COMINVEST ROLLING EUROPA BONUS CHANCE FONDS 2, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- DEKA-WORLDGARANT PLUS 10/2010, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DWS EMERGING MARKETS BONDS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- EASYETF NMX INFRASTRUCTURE EUROPE, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
- ELISEA, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- EUROPA-LUX EURORENT 3-6, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- FONDOR, 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg
- PIONEER INVESTMENTS AKTIEN AUSTRALIEN, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- PIONEER INVESTMENTS AKTIEN SCHWEIZ, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- PIONEER INVESTMENTS EURO CASH, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- ROLLING ZINS PLUSSI FONDS, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- TITANO FUND, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- TOKIO MARINE JAPANESE EQUITY FOCUS FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

2) OPC partie II :

- OMEGA FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- SAIL MULTI-STRATEGIES FUND II, 8, rue de la Grève, L-1643 Luxembourg

3) FIS :

- BLUE WHITE FUNDS, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
- ENCORE+ FEEDER SICAV-FIS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- SGAM AI SIF UMBRELLA, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- SPARDA-BANK BERLIN EG, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

Retraits de la liste officielle décidés par la CSSF :

Suite à la décision prise par la CSSF de retirer la société d'investissement à capital variable MOSER OPPORTUNITIES de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi modifiée du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VIe Chambre, siégeant en matière commerciale a, par jugement du 20 janvier 2011, déclaré la dissolution et a ordonné la liquidation du fonds d'investissement spécialisé MOSER OPPORTUNITIES. Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Christine Junck et liquidateur Maître Ferdinand Burg.

Suite à la décision prise par la CSSF de retirer le fonds commun de placement GLENIC ENERGY OCEAN de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi modifiée du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, VIe Chambre, siégeant en matière commerciale a, par jugement du 13 janvier 2011, déclaré la dissolution et a ordonné la liquidation du fonds d'investissement spécialisé GLENIC ENERGY OCEAN. Le même jugement a nommé juge commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers et liquidateur Maître Max Mailliet.

PLACE FINANCIERE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **146** (14 février 2011)

Somme des bilans : **EUR 766,436 milliards** (31 décembre 2010)

Résultat avant provisions : **EUR 4,77 milliards** (31 décembre 2010)

Emploi : **26 254 personnes** (31 décembre 2010)

Nombre d'OPC : - Partie I de la loi 2002 **1 848** (14 février 2011)

- Partie II de la loi 2010 **625** (14 février 2011)

ainsi que 1 214 fonds d'investissement spécialisés (FIS)

Patrimoine global net : **EUR 2 198,994 milliards** (31 décembre 2010)

Nombre de sociétés de gestion : **182** (8 février 2011)

(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Emploi : **2 339 personnes** (31 décembre 2010)

Nombre d'entreprises d'investissement : **109** dont **10** succursales (14 février 2011)

Somme des bilans des entreprises d'investissement : **EUR 1,655 milliards** (31 décembre 2010)

Résultat net provisoire : **EUR 294,339 millions** (31 décembre 2010)

Emploi : **2 358 personnes** (31 décembre 2010)

Nombre d'autres PSF : **113** (14 février 2011)

Somme des bilans des autres PSF : **EUR 8,746 milliards** (31 décembre 2010)

Résultat net provisoire : **EUR 1 116 millions** (31 décembre 2010)

Emploi : **3 552 personnes** (31 décembre 2010)

Nombre de PSF de support : **80** (14 février 2011)

Somme des bilans des PSF de support : **EUR 1,020 milliards** (31 décembre 2010)

Résultat net provisoire : **EUR 41,96 millions** (31 décembre 2010)

Emploi : **8 249 personnes** (31 décembre 2010)

Nombre de fonds de pension : **15** (3 février 2011)

Nombre de SICAR : **242** (3 février 2011)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **26** (3 février 2011)

Nombre d'émetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence : **726** (9 février 2011)

Emploi total dans les établissements surveillés :

42 752 personnes (31 décembre 2010)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 560

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu

Newsletter de la CSSF - février 2011